

# La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 5 décembre 2019

---

En 2018, 1 femme sur 3 (32 %) et 1 homme sur 8 (13 %) ont subi un comportement sexuel non désiré dans un lieu public. Les femmes sont également plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir été victimes de certaines formes de violence, dont l'agression sexuelle, le harcèlement en ligne ou les comportements sexuels non désirés en milieu de travail.

La violence fondée sur le sexe — qui s'entend de tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité présumée — englobe un large éventail de comportements, lesquels vont de comportements qui ne sont pas nécessairement de nature criminelle (comme les attentions sexuelles non désirées subies en public) à ceux qui sont classés comme des actes criminels (les agressions physiques et sexuelles).

La collecte de données et l'enrichissement des connaissances au sujet de la violence fondée sur le sexe forment un élément central de la stratégie *Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*. Dans le cadre de la stratégie fédérale, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a permis de recueillir des renseignements sur les expériences en matière de comportements non désirés et de victimisation avec violence subies par les Canadiens. Les résultats détaillés découlant de l'enquête sont diffusés aujourd'hui dans l'article de *Juristat* intitulé « [La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés](#) ». Certains des principaux résultats sont également résumés dans l'infographie intitulée « [Comportements sexuels inappropriés et harcèlement au Canada, 2018](#) ».

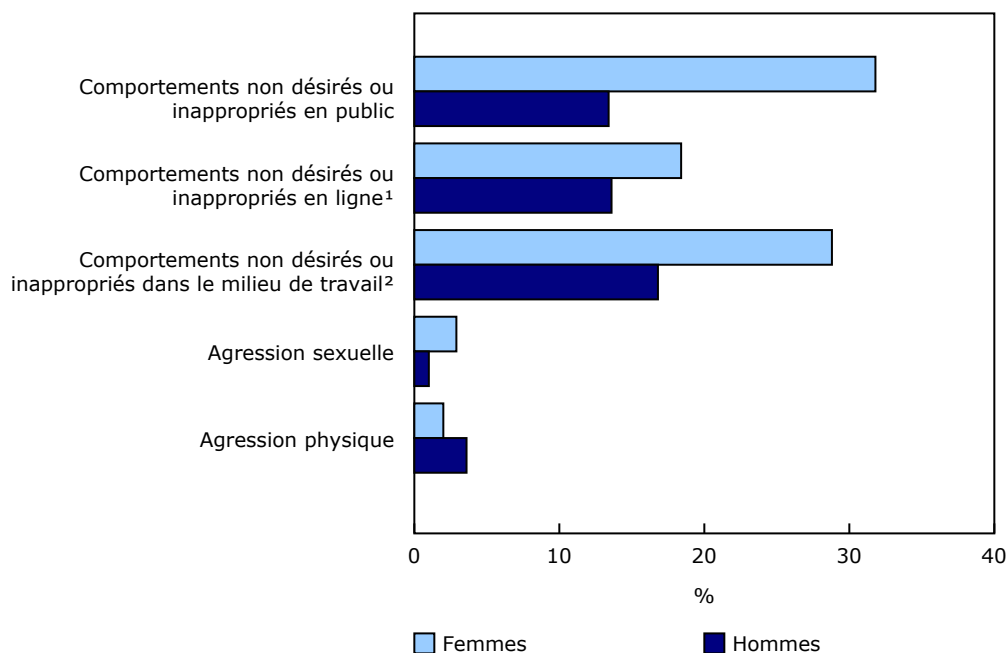
## Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir un comportement sexuel non désiré dans des lieux publics

Tant les femmes que les hommes ont été affectés par les comportements sexuels non désirés vécus dans un lieu public, comme dans la rue, dans un bar ou un restaurant, ou dans les transports en commun. Cela dit, la prévalence des comportements sexuels non désirés dans les lieux publics était plus de deux fois supérieure chez les femmes (32 %) que chez les hommes (13 %) en 2018. Tant chez les femmes que chez les hommes qui ont subi ces types de comportements, un étranger de sexe masculin en était le plus souvent l'auteur. Les femmes et les hommes vivant dans le noyau des grandes villes étaient plus susceptibles de subir des comportements non désirés en public.



## Graphique 1

### Expériences vécues en matière de comportements non désirés ou inappropriés ou de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de comportement ou de victimisation et le genre de la victime, 2018



1. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir travaillé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

**Note(s)** : Toutes les différences observées entre les femmes et les hommes sont statistiquement significatives à  $p < 0,05$ .

**Source(s)** : Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (5256).

Les types les plus courants de comportements sexuels non désirés subis par les femmes en public étaient les attentions sexuelles non désirées (25 %), les attouchements non désirés (17 %) et les commentaires non désirés au sujet de leur sexe ou de leur genre (12 %). Bien que ces incidents aient été nettement moins fréquents chez les hommes (6 % pour les trois types), il s'agissait également des trois types de comportements les plus souvent subis.

Tant chez les femmes que chez les hommes, les personnes de 15 à 24 ans ainsi que celles qui n'étaient pas hétérosexuelles étaient les plus susceptibles de subir un comportement sexuel non désiré en public, même après avoir pris en compte d'autres caractéristiques individuelles.

### L'écart est plus faible entre les hommes et les femmes quant à la prévalence du harcèlement en ligne

Au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 1 femme sur 5 (18 %) a déclaré avoir été victime de harcèlement en ligne, comparativement à 14 % des hommes. Un nombre considérable de femmes et d'hommes ciblés ne savaient pas grand-chose au sujet de l'auteur du harcèlement : par exemple, ils ne savaient pas combien de personnes étaient responsables (20 % des femmes et 31 % des hommes), ils ne connaissaient pas le sexe de l'auteur (33 % des femmes et 53 % des hommes) et ils ne savaient pas quel lien l'auteur avait avec eux (28 % des femmes et 46 % des hommes).

Les femmes (28 %) étaient également plus susceptibles que les hommes (19 %) d'avoir pris des mesures pour se protéger contre le harcèlement en ligne, comme bloquer certaines personnes en ligne ou supprimer des comptes.

---

## **Plus de la moitié des femmes et des hommes sont témoins de comportements sexuels inappropriés dans leur milieu de travail, mais les femmes sont plus susceptibles d'en être la cible**

Plus de la moitié des femmes (53 %) et des hommes (56 %) ont été témoins de comportements sexuels inappropriés dans leur milieu de travail. Toutefois, les femmes (29 %) étaient plus souvent la cible de ces comportements comparativement aux hommes (17 %). Tant chez les femmes (18 %) que chez les hommes (12 %), les blagues à caractère sexuel étaient le type de comportement sexuel inapproprié le plus courant dont ils ont été personnellement l'objet au travail.

La composition du milieu de travail selon le sexe avait une incidence sur la prévalence des comportements sexuels inappropriés. Près de 4 femmes sur 10 (39 %) qui ont déclaré que leurs collègues de travail étaient tous ou presque tous des hommes ont personnellement subi un comportement sexuel inapproprié en milieu de travail, ce qui correspond à plus du double de la proportion d'hommes qui travaillaient dans un milieu à prédominance masculine (16 %).

Dans les milieux de travail où l'on comptait à peu près autant d'hommes que de femmes, celles-ci étaient tout de même près de deux fois plus nombreuses que les hommes (28 % par rapport à 15 %) à être personnellement la cible d'un comportement sexuel inapproprié. Dans les milieux de travail où leurs collègues étaient toutes ou presque toutes des femmes, des proportions semblables de femmes (27 %) et d'hommes (24 %) ont subi un comportement sexuel inapproprié.

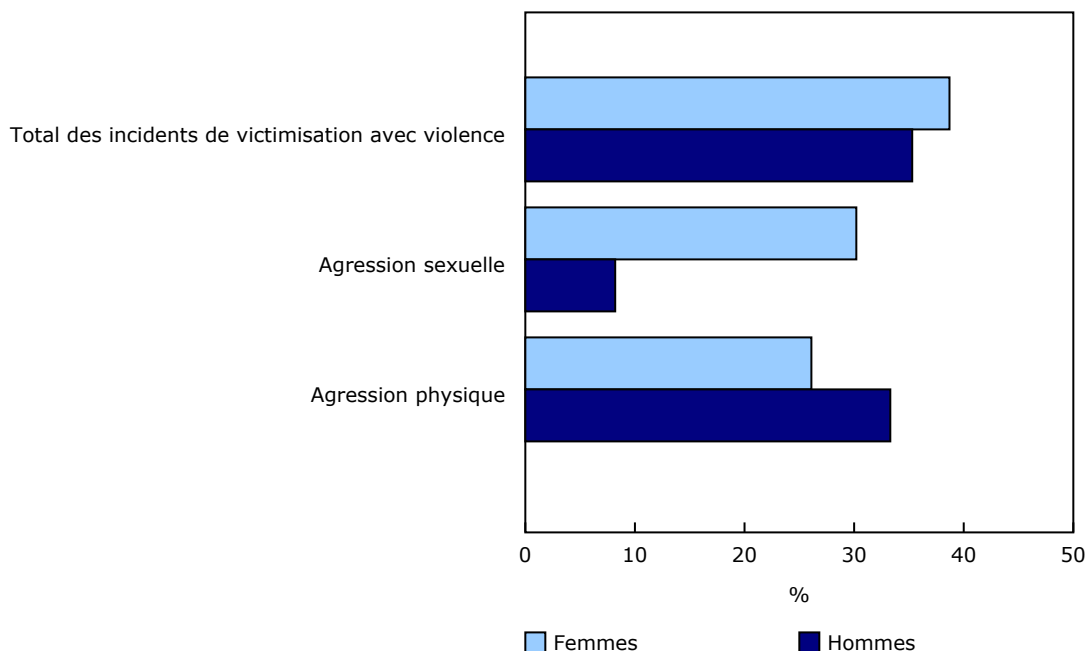
## **Plus du tiers des Canadiens ont été agressés physiquement ou sexuellement à partir de l'âge de 15 ans**

Lorsqu'on exclut les incidents commis par un partenaire intime, 39 % des femmes et 35 % des hommes de 15 ans et plus au Canada, c'est-à-dire plus de 11 millions de Canadiens, ont déclaré avoir subi au moins une agression physique ou sexuelle à partir de l'âge de 15 ans.

La prévalence des agressions sexuelles était plus élevée chez les femmes, comme en témoigne le fait qu'environ 4,7 millions de femmes — 30 % des femmes de 15 ans et plus — ont été victimes d'une agression sexuelle dans un contexte autre qu'une relation intime au moins une fois à partir de l'âge de 15 ans. En comparaison, 1,2 million d'hommes (8 %) ont été agressés sexuellement à partir de l'âge de 15 ans. Le tiers des hommes (33 %) et un peu plus du quart des femmes (26 %) ont été agressés physiquement à partir de l'âge de 15 ans.

## Graphique 2

### Expériences vécues en matière de victimisation avec violence à partir de l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation et le genre de la victime, 2018



**Note(s) :** Toutes les différences observées entre les femmes et les hommes sont statistiquement significatives à  $p < 0,05$ .

**Source(s) :** Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (5256).

En outre, 1,3 million de Canadiens — 4 % des femmes et 4 % des hommes de 15 ans et plus — ont déclaré avoir été agressés physiquement ou sexuellement par une personne autre qu'un partenaire intime au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les femmes étaient nettement plus susceptibles que les hommes d'avoir été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête (2,9 % par rapport à 1,0 % des hommes), mais moins susceptibles d'avoir été victimes d'une agression physique dans un contexte autre qu'une relation intime (2,0 % par rapport à 3,6 % des hommes).

### La probabilité d'être victime est semblable d'une province à l'autre

Parmi les provinces, le taux de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas beaucoup varié. On notait toutefois quelques exceptions : la proportion de femmes qui ont été victimes de violence à Terre-Neuve-et-Labrador (2,5 %) et au Québec (3,1 %) était inférieure à la proportion observée à l'échelle nationale (4,3 %), alors que la proportion d'hommes ayant été victimes de violence au Manitoba (6,2 %) était légèrement supérieure à la proportion nationale (4,3 %).

### Les reproches faits à la victime sont plus courants à l'endroit des femmes agressées sexuellement par une personne qu'elles connaissent

Plus de 4 femmes sur 10 (44 %) qui ont déclaré avoir été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit avoir été victimisées par un étranger ou une personne qu'elles connaissaient de vue seulement. Une proportion égale de femmes (44 %) ont été agressées par un ami ou une connaissance.

On a demandé aux personnes qui ont été victimisées si quelqu'un les avait fait sentir qu'elles étaient responsables de leur propre victimisation. Bien que 20 % des victimes d'agression sexuelle se soient senties blâmées pour leur victimisation, les femmes qui ont été agressées sexuellement par un ami ou une connaissance étaient nettement plus susceptibles de s'être senties blâmées que les femmes agressées par un étranger (31 % par rapport à 10 %).

La grande majorité des crimes violents n'ont pas été portés à l'attention de la police : 5 % des femmes ont déclaré que l'agression sexuelle la plus grave dont elles ont été victimes a été portée à l'attention de la police, par elles-mêmes ou par un autre moyen. Parallèlement, 26 % des femmes et 33 % des hommes qui ont été agressés physiquement ont déclaré que la police a eu connaissance de l'incident le plus grave.

La plupart des victimes n'ont pas fait appel à des services aux victimes, comme les centres et les lignes d'écoute téléphonique, ou à des psychologues, des conseillers ou des travailleurs sociaux, à la suite de la victimisation dont elles ont fait l'objet. La proportion de victimes qui ont effectivement fait appel à de tels services variait; 9 % des femmes qui ont été agressées sexuellement ont eu recours à ces services, tout comme 7 % des hommes et 20 % des femmes qui ont été agressés physiquement.

Peu importe le genre de la victime ou le type d'agression, les raisons les plus souvent invoquées pour ne pas faire appel à des services aux victimes étaient le fait de croire que l'incident n'était pas assez important ou de ne pas vouloir d'aide ou de ne pas en avoir besoin.

## Note aux lecteurs

Le présent article de Juristat est fondé sur les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) menée en 2018. L'ESEPP sert à recueillir des renseignements sur les expériences de victimisation avec violence et leurs caractéristiques, ainsi que sur le continuum d'autres expériences sexuelles non désirées subies en public, en ligne ou au travail.

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a également été menée dans les trois territoires en 2018. En raison d'une méthodologie d'échantillonnage et de pondération différente, ces données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. Un rapport portant expressément sur les données des territoires sera publié ultérieurement. Dans les rapports futurs, il sera possible de combiner les résultats des provinces et des territoires pour rendre compte des constatations à l'échelle du Canada.

Au cours des prochains mois, Statistique Canada publiera une série de rapports fondés sur les résultats de l'ESEPP. La série de rapports comprendra entre autres : un profil des expériences vécues par les personnes transgenres et par les personnes appartenant aux minorités sexuelles au Canada; un aperçu de la violence fondée sur le sexe et des comportements sexuels non désirés parmi les résidents des territoires; et une analyse détaillée de la violence entre partenaires intimes.

L'ESEPP est la première d'une série de trois enquêtes conçues afin de mieux comprendre la violence fondée sur le sexe au Canada. Alors que l'ESEPP cible la population générale, d'autres instruments d'enquête ont été conçus dans le but d'obtenir des renseignements sur des populations précises. Les résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire seront publiés au printemps 2020, et la collecte des données de l'Enquête sur les inconduites sexuelles en milieu de travail s'amorcera en février 2020. Chacune de ces enquêtes permettra de combler d'importantes lacunes statistiques concernant la violence fondée sur le sexe dans ces milieux précis.

La Série de profils sur les villes sûres, qui sera diffusée au printemps 2020, fournira des indicateurs provenant d'un certain nombre de sources de données de Statistique Canada propres à la sécurité des collectivités pour chaque région métropolitaine de recensement, y compris des données de l'ESEPP.

La conception de l'ESEPP, la collecte de ses données et l'analyse de ses résultats ont été financées par Femmes et Égalité des genres Canada.

L'analyse a été réalisée selon le genre du répondant, lequel était établi au moyen de la question qui lui permettait de préciser s'il était de genre masculin, de genre féminin ou de diverses identités de genre. Un article à paraître sera consacré à une analyse de la population transgenre, de la population de diverses identités de genre et de la population appartenant à une minorité sexuelle.

Aux fins du présent article, l'agression physique et l'agression sexuelle excluent la violence commise dans le contexte d'une relation intime. Un article consacré expressément à l'analyse de la violence entre partenaires intimes sera publié séparément.

Dans le cadre de l'ESEPP, les cinq questions suivantes ont servi à mesurer les agressions physiques et les agressions sexuelles :

### Agression physique

- À partir de l'âge de 15 ans, avez-vous été agressé par quelqu'un; c'est-à-dire menacé, frappé, giflé, poussé, empoigné, ou encore blessé par une arme à feu ou battu?
- À partir de l'âge de 15 ans, a-t-on menacé de vous frapper ou de vous attaquer, ou vous a-t-on menacé avec une arme?

### Agression sexuelle

- À partir de l'âge de 15 ans, quelqu'un s'est-il livré à des attouchements sexuels non désirés sur vous; c'est-à-dire qu'il vous a touché, empoigné, agrippé, embrassé ou caressé contre votre gré?
- À partir de l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un, y compris les personnes qui font partie ou non de votre famille, vous a forcé ou a essayé de vous forcer à vous livrer à une activité sexuelle non désirée en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous blessant d'une quelconque façon?
- À partir de l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un vous a obligé à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir; c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé ou forcé d'une autre façon que physiquement?

Statistique Canada a mesuré la prévalence des agressions physiques et sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête en demandant aux personnes qui ont répondu « oui » à l'une ou l'autre de ces questions si elles ont fait l'objet d'incidents au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Étant donné qu'on a posé des questions générales aux répondants de l'enquête sur l'ensemble des expériences de violence qu'ils ont vécues, et non seulement sur celles qui étaient perçues comme fondées sur le sexe, l'analyse des principales différences entre les sexes au chapitre de la prévalence, de la nature et des répercussions des comportements non désirés et de la victimisation avec violence a permis d'examiner la violence fondée sur le sexe au Canada.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5256.**

L'article de *Juristat* « [La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés](#) » ([85-002-X](#)) est maintenant accessible.

L'infographie intitulée « [Comportements sexuels inappropriés et harcèlement au Canada, 2018](#) » qui fait partie de la série *Statistique Canada — Infographies* ([11-627-M](#)) est également diffusée aujourd'hui.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).